

Groupe de travail « coordination d'un CLAS » - 31 janvier 2020

Présents (19 structures) :

- Jean-François Caraës (La Courte Echelle)
- Noémie Juricic (Entraide Sociale Amicale)
- Jean-Philippe Morin et Déborah Martel (Archipel)
- Valetntin Gueranger et Alexandre Gaigeart (Centre Jean Vilar)
- Fannie Cailleau (Aicla)
- Manolo Chiscoine (Centre Jacques Tati)
- Adeline Serrand (CS Le Verger)
- Nicolas Rodriguez et Hélène Miranda (CS Horizon)
- Kévin Drouet, Servane Pinson et Marine Allier (CS Le Planty)
- Lucie Robineau (EVS Nord Saumurois)
- Sophie Baudry et Lucie Pasquier (CS du Douéssin)
- Alexandre Gasztowtt (CS Marcelle Menet)
- Marie Esnault (CS Evre et Mauges)
- Sébastien Malécot (Scoop)
- Emilie Beslant (CSI l'Atelier)
- Elise Join (ACA)
- Aure Morzadec (Léo Lagrange Trélazé)
- Clémence Biczysko (Association Habitants des Banchais)
- Anne-Laure Martin Daudin et Charley Chavignon (CS Chemillé)
- Maud Cesbron (Réseau Parentalité 49)
- Laurence Dubreil (IEN Maternelle)

Excusés :

- Sandra Dumont (Association Banchais)
- Ludovic Laidin (ALM – SAGV)
- Eric Toussaint (AFRIEJ)
- Céline Vidgrin (MQ Hauts de St Aubin)
- Fahadi Ahamada (FOL 49)

1- Informations diverses

→ Formation des accompagnateurs CLAS :

Il reste quelques places pour les formations 2019-2020, pensez à en parler et à vous inscrire !

[Lien vers le programme](#)

[Lien pour s'inscrire](#)

A noter sur le formulaire n'apparaissent que les séances pour lesquelles il reste de la place.

Maud Cesbron indique que le module intitulé « le travail collectif et la coopération au service des apprentissages » n'a pas eu de succès. Seul une séance sur 4 a pu être maintenue. Il sera intéressant d'en comprendre ensemble les raisons lors du groupe CLAS du mois de juin.

→ Formation de base

Il est proposé deux formations « de base » pour :

- Connaître et s'approprier le cahier des charges et la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité
- Identifier les acteurs clé du CLAS
- Analyser et positionner son propre fonctionnement au regard du cadre national

Judi 19 mars de 9h30 à 12h – Le Planty – Cholet
Vendredi 27 mars de 9h30 à 12h – Scoope – Saumur

[Inscription via le même formulaire](#)

→ Démarrage du groupe école et familles.

Le groupe est constitué d'une trentaine de participants d'horizons divers. L'idée est d'organiser 3 à 4 rencontres thématiques locales réunissant parents / enseignants / professionnels de l'accompagnement à la parentalité.



Ces rencontres locales pourront être programmées en lien avec une ou plusieurs structures CLAS intéressées pour aborder sujet avec parents et enseignants du territoire.

→ Rappel du programme des réunions CLAS 2019-2020

Date	Lieu	Objet
Vendredi 3 avril 9h30-12h00	Trélazé	<p>Présence Maryline Castric, Responsable Parentalité Caf de Mayenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du nouveau référentiel 2020 (finalisé) et des modalités de financement 2020-2021 • Retour d'expérience de la Caf de Mayenne qui a expérimenté pendant plusieurs années le nouveau référentiel • Zoom en particulier sur les dimensions d'ouverture culturelle et de lien avec les parents
Vendredi 5 juin 9h30-12h00		<p>Sujets à définir suite à la réunion du 3/04. Avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le recrutement et l'accueil des enfants et des familles (et les différentes situations d'enfants et de familles) • Retours sur la formation des accompagnateurs et perspectives 2020-2021

2- Le lien avec les écoles

Laurence Dubreil est Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la maternelle. Elle représente l'Education Nationale dans le cadre des travaux du Schéma Départemental de Services aux Familles.

Cela l'a amené à constater la méconnaissance des enseignants en ce qui concerne les acteurs, actions et dispositifs de soutien à la parentalité. Plusieurs démarches ont été engagées en 2018-2019, en particulier :

- La réalisation conjointe d'un [document de présentation de ces dispositifs](#) aux enseignants
- L'organisation d'une journée à destination des chefs d'établissement du second degré concernant les familles en situation de pauvreté avec la présentation en atelier du dispositif CLAS (11 décembre 2019).

Le CLAS est un formidable outil de lutte contre les inégalités scolaires et sociales, il est donc absolument nécessaire de travailler main dans la main pour faire davantage connaître et reconnaître ce dispositif.

1) Rappel de ce que dit le référentiel en matière de lien avec les écoles

Le CLAS doit fonctionner en collaboration avec les écoles pour :

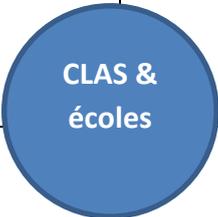
- Inscrire le CLAS en **cohérence** avec les objectifs de l'école
- Poursuivre des **objectifs partagés** avec les enseignants
- Agir en **complémentarité**

La collaboration doit avoir lieu en AMONT – PENDANT – en AVAL (bilan). Il est attendu que les porteurs de projet CLAS :

- Etablissent des relations avec les établissements scolaires
- Etablissent une collaboration avec les équipes éducatives
- Organisent une réunion de concertation en amont du projet et lors du bilan

- 2) Temps de travail entre les coordinateurs (en petits groupes) sur les intérêts qu'ils voient à travailler avec les écoles, les attentes qu'ils ont vis à vis des écoles, les difficultés qu'ils rencontrent, les réussites dont ils peuvent témoigner, les outils ou les espaces qui permettent la coopération.

Objectifs et attentes vis-à-vis de l'école	Difficultés et freins rencontrés
<p>PARTENARIAT et RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> → Etre reconnu comme un lieu ressource, partenaire, coéducateur → Faire connaître le CLAS aux enseignants → Préciser, clarifier la complémentarité des acteurs concernant les compétences transversales → Identifier tous les dispositifs et la place de chacun <p>INFORMATION et ORIENTATION des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> → Faire connaître le CLAS aux familles, à partir de l'école <p>ACCOMPAGNEMENT de l'ENFANT et de sa FAMILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> → Créer du lien pour mieux connaître l'enfant, ajuster son accompagnement → Améliorer la communication CLAS – Ecole – Familles → Accorder et mettre en cohérence le discours auprès de l'enfant / jeune. <p>SE FORMER, CONNAÎTRE le système éducatif</p> <ul style="list-style-type: none"> → Echanger avec les enseignants sur les questions pédagogiques, les méthodes 	<p>Liés au contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Multitude de dispositifs → La finalité du CLAS est très ambitieuse par rapport aux moyens alloués. → Eloignement géographique des écoles en milieu rural <p>Liés à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Non connaissance et non reconnaissance du dispositif et de sa pertinence par les enseignants. Enjeu de la légitimité. → Sensibilité individuelle des acteurs qui joue un rôle déterminant. La qualité du partenariat tient à des personnes. La motivation est inégale selon les interlocuteurs EN. → Difficulté à se rencontrer physiquement avec les enseignants → Multiplicité d'interlocuteurs au collège <p>Liés à la structure CLAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Difficulté de transmission des enjeux de l'école aux intervenants → Difficulté être au fait des méthodes d'apprentissage scolaire <p>Question</p> <ul style="list-style-type: none"> → Comment transmettre les informations aux équipes enseignantes ?
Réussites	Outils et espaces de coopération
<ul style="list-style-type: none"> → Pour un CS : quand les établissements scolaires prennent conscience de l'ensemble du projet social en direction des familles (dont le CLAS) → Présence d'un intervenant CLAS lors d'une équipe éducative, à la demande du parent (CS Chemillé, l'Archipel...) → Café de parents dans l'école (Archipel, Hauts de Saint Aubin, Jean Vilar...) : cela permet d'améliorer les relations parents-enseignants → Présence du coordinateur CLAS lors des réunions de rentrée dans les écoles et/ou les AG des associations de parents d'élèves → Convention entre le CS et le collège (Centre Jean Vilar) → Accompagnement d'une bénévole lors d'un rendez-vous entre le parent, l'enfant et l'école. (La Courte échelle) → Participation du CLAS au conseil d'école → Réalisation du CLAS dans l'école : cela facilite l'entrée et la familiarisation des parents avec l'école (CS Evre et Mauges) → Projets culturels et en lien avec l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> → Formaliser un temps et un espace pour se rencontrer → Mettre en place des malles pédagogiques à destination des accompagnateurs CLAS → Mise en place d'une fiche de liaison entre CLAS – famille - école → Des accompagnateurs CLAS qui pourraient tourner d'un CLAS à l'autre → Réunion de rentrée, conseil d'école, association de parents d'élèves = espaces pour se faire connaître → Journée de pré-rentrée (fin août ou début septembre) : une journée propice pour aller rencontrer les équipes → Organisation de rencontre bénévoles – enseignants → Repenser la fiche d'inscription / d'accueil / de suivi : pour être sûr d'avoir toutes les informations permettant d'être en lien avec l'école. → Organisation de points réguliers avec les enseignants (le temps du midi peut être propice pour les rencontrer) → Café des parents dans les écoles



Eléments de discussion

→ Un des enjeux majeurs des liens entre CLAS et écoles est celui du positionnement de chacun. Il s'agit de bien se repérer pour que chacun est sa bonne place. Une discussion s'engage sur la légitimité des acteurs de l'accompagnement à la scolarité qui semble être remise en cause, soit par les acteurs du CLAS eux-mêmes, soit pas les établissements scolaires. Il y a un vrai enjeu à reconnaître et faire reconnaître la plus-value de l'accompagnement scolaire dans le parcours d'un enfant et de sa famille.

→ Orientation des familles

C'est à la famille de faire la démarche de s'inscrire au CLAS. Le coordinateur du CLAS peut informer, expliquer à la famille ce qu'est le CLAS mais ne peut lui « demander de s'inscrire » sur consigne de l'école.

→ Le collège

Laurence Dubreil rappelle que le Principal du collège est le chef d'établissement. Il a parfois un adjoint. Il n'enseigne pas et est donc un interlocuteur plus disponible, de même que le CPE (Conseiller Principal d'Education) qui est en charge de la vie scolaire. Il est essentiel de créer des liens avec l'un ou l'autre de ces interlocuteurs dans le cadre du CLAS.

Le professeur principal est également un interlocuteur intéressant dans la connaissance d'un élève dans sa globalité.

→ Ecole primaire

Le directeur d'une école publique n'est pas le chef d'établissement. Il est sous la responsabilité de l'Inspecteur de sa circonscription. Les IEN de circonscription sont des interlocuteurs pertinents sur vos territoires pour se faire connaître. Par exemple, ils organisent à chaque rentrée des réunions avec l'ensemble des directeurs de leur circonscription.

→ Equipe éducative

Il s'agit de réunions rassemblant l'ensemble des professionnels intervenant auprès d'un enfant ainsi que ses parents. La présence d'un représentant du CLAS dans ces instances peut être tout à fait pertinente puisque le CLAS est un des acteurs qui entoure l'enfant. Les CS de Chemillé et l'Archipel ont été associés, à l'initiative des parents, et témoignent du grand intérêt qu'ils ont trouvé à y participer (pour l'enfant, pour les parents et pour la reconnaissance de leur travail).

→ Les APC

Ce sont les Activités Pédagogiques Complémentaires dispensées par les enseignants, dans le premier degré, à certains enfants (en fonction des besoins). Il est important pour les accompagnateurs CLAS de savoir si l'enfant bénéficie ou non des APC et sur quoi.

→ Le PPRE

Le Programme Personnalisé de Réussite Educative peut être mis en place dans le 1^{er} ou le 2nd degré à l'initiative de l'établissement ou des parents. C'est un contrat entre l'école, l'élève et les parents qui, à partir d'un besoin repéré, point un objectif de travail précis sur une période donnée avec des moyens identifiés engageant l'ensemble de la communauté éducative. Le CLAS peut faire partie des moyens mobilisés en fonction du besoin et de l'objectif. Dans le 2nd degré, c'est le professeur principal l'interlocuteur.

→ Devoirs Faits

C'est un dispositif mis en place depuis 3 ans dans les collèges. La mise en œuvre est très inégale d'un établissement à l'autre. Devoirs Faits n'est pas toujours proposé à tous les niveaux. La mise en place de Devoirs Faits repose sur le volontariat (rémunéré) des enseignants et personnels éducatifs.

Pour les acteurs du CLAS, il semble essentiel d'identifier si l'enfant / le jeune accompagné bénéficie ou non de l'un ou l'autre de ses dispositifs. Des orientations sont possibles entre le CLAS et ces dispositifs (et réciproquement).

→ Les espaces de concertation au sein desquels la présence d'un acteur du CLAS peut être pertinente :

- conseil de cycle
- équipe éducative
- instance du PEDT



→ Comment définir la plus-value du CLAS par rapport aux dispositifs internes à l'éducation nationale ?

- La prise en compte de l'enfant dans sa globalité
- L'ouverture culturelle et citoyenne
- La liberté d'action du fait que le CLAS n'est pas soumis à des programmes scolaires
- L'accompagnement de la famille
- L'inscription dans une structure proposant d'autres activités et services aux familles (dans le cas d'un CS par exemple) et dans un réseau de partenaires locaux
- ...

3- Pistes de travail proposées :

→ A l'échelle départementale :

- Rédaction d'un courrier signé de la Caf et de la DSDEN à l'attention des directeurs d'établissements scolaires afin de présenter le CLAS et d'indiquer les contacts des structures de chaque territoire
- Rédaction d'un argumentaire exposant la plus-value / spécificité du CLAS par rapport aux dispositifs interne à l'éducation nationale
- Renforcer, ajuster les formations proposées aux accompagnateurs CLAS (connaissance des programmes et méthodes, positionnement par rapport à l'école, pédagogie du détour, ouverture culturelle...)

→ A l'échelle de chaque CLAS

- Retravailler sur les fiches d'inscription / d'accueil des enfants / jeunes afin d'avoir toutes les informations nécessaires à la mise en relation avec l'école (présence de l'enfant sur d'autres dispositifs, professeurs principal, ...)
- Organiser une rencontre avec l'IEN de circonscription, en lien avec les autres structures proposant du CLAS sur la même circonscription

4- Documents annexes

- [La liste des circonscriptions DSDEN](#)
- [Les contacts des IEN 49](#)
- [Document de présentation des acteurs et dispositifs parentalité à destination des écoles](#)
- [Documents de présentation du CLAS](#)

5- Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du groupe des coordinateurs de CLAS aura lieu :

Vendredi 3 avril 2020

De 9h30 à 12h00

Dans les locaux de l'association Vivre Ensemble

61 Rue de Valongo – Les Forges - Trélazé

Au programme :

- Présentation du nouveau référentiel 2020 (finalisé) et des modalités de financement 2020-2021
- Retour d'expérience de la Caf de Mayenne qui a expérimenté pendant plusieurs années le nouveau référentiel, avec Maryline Castric, Responsable Parentalité à la Caf de Mayenne
- Echanges sur les dimensions d'ouverture culturelle et de lien avec les parents

